

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18710

présenté par

M. Seitlinger, Mme Corneloup, M. Ray et M. Emmanuel Maquet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.